



CSAL-FS audois du 19/05/2026

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. Pessarossi, Mme Nolibois.

Acteurs de prévention: Mme Calicharane (assistante de prévention), Mme Agostini (assistante sociale).

OS : CGT : Nicolas Castillon, Solidaires 4 présents, FO 2 présents.

3 points sont à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée (FS), à savoir que cette FS est la suite de celle qui s'est tenue le 07/04/2026 et qui n'avait pas permis d'évoquer tous les sujets à l'ordre du jour faute de temps.

Après lecture des liminaires, et remise au directeur des pétitions intersyndicales pour la lutte contre la hausse des carburants, la remarque est faite que certains services n'ont toujours pas été destinataires de la circulaire concernant "l'adaptation des modalités de travail et de déplacements professionnels des agents de l'État dans le contexte de hausse des coûts des carburants".

Le Directeur va re-insister auprès des chefs de service lors du collège qui va se dérouler le 20 mai avec ces derniers, sur l'utilité d'évoquer cette circulaire avec leurs agents.

Les OS demandent que cette circulaire qui a dans un 1er temps été envoyée uniquement aux chefs de service, le soit également à tous les agents, ce sera chose faite.

Dans sa liminaire, la CGT regrette les multifonctions attribuées à l'assistante de prévention, ce qui ne lui permet pas de remplir correctement sa mission. Le directeur partage tout à fait ce sentiment et va tenter d'y remédier lors du prochain mouvement d'affectation locale, sans garantie de résultat.

1- Approbation PV du CSAL-FS du 24/06/2025 et du 06/11/2025 (pour avis)

La CGT s'abstient par manque de temps de relecture de ces PV suite à la baisse des droits des élus (rappelons également que nous sommes le plus petit syndicat de l'Aude et que nous avons moins de représentants élus que Solidaires 11 et FO 11), FO s'abstient,

Solidaires vote contre en justifiant que leurs remarques n'ont pas été retenues et que les propos tenus par le directeur ont été édulcorés.

Le directeur profite de ce moment **pour annoncer le recrutement d'un nouveau médecin du travail**, en précisant que celui-ci est affecté sur 3 départements : l'Ariège, le Tarn et l'Aude.

Ce nouveau médecin, Dr Giacometti se chargera en priorité des agents en souffrance, des dossiers RQTH et des visites annuelles (les agents sur des postes spéciaux comme l'accueil etc passent une visite annuelle). La reprise des visites quinquennales n'est pour le moment pas prévue... (!)

Le Dr Giacometti sera présent sur la cité administrative de Carcassonne, tous les lundis et met également en place des Visio afin de pouvoir être consulté par les agents qui ne pourraient pas se déplacer.

Pour le moment il n'est pas prévu de permanence sur Narbonne, mais la direction assure que si des agents Narbonnais avaient besoin de rencontrer ce médecin, la direction prendrait en charge les frais de déplacement.

2- Examen des registres (pour information)

Accidents de services & de trajet :

Deux incidents sur Narbonne n'appellent aucune remarque. Concernant la chute sur Carcassonne, il va être demandé au service de la mairie d'étudier la possibilité de mettre des éclairages aux endroits les plus sombres devant la cité administrative.

La demande est faite d'installer un éclairage par détection de mouvement au niveau du local à vélo de Narbonne. Un petit peu plus tard lors de cette réunion, la direction nous informe que la commande du matériel nécessaire est passée et son installation sera effectuée le 22 mai.

Aménagements de poste refusés :

A ce jour, aucune demande d'aménagement de poste n'a été refusée par la direction.

À savoir que sur la période entre novembre 2025 et avril 2026 deux aménagements de postes ont été refusés par les agents eux-mêmes.

Suivi des signalements :

Concernant les signalements externes sur les 3 fiches présentées, 2 ont fait l'objet d'un courrier de mise en garde au contribuable.

Le 3ème signalement a fait l'objet d'un classement sans suite avec l'accord de l'agent à l'origine de la fiche.

Concernant les signalements internes, les OS déplorent dans certains cas, la lenteur de la transmission des fiches anonymisées de signalement. L'assistante de prévention nous indique qu'elle fait au mieux, mais que cette opération d'anonymisation peut parfois prendre du temps.

Sur toutes les fiches qui nous sont présentées, certaines sont clôturées suite à réception des agents concernés par la direction ou production de note de service remise à l'agent concerné. **D'autres sont encore en cours avec des entretiens prévus avec la direction et la médecine du travail ou l'ouverture d'enquête administrative.**

Registre hygiène et sécurité :

Au sujet du ménage sur le site de Narbonne, malgré l'opération ponctuelle qui a été réalisée pour nettoyer le premier étage, la direction nous confie qu'il est extrêmement compliqué de négocier des heures en plus avec le contrat actuel. Le contrat est prévu au nombre de m² à nettoyer.

Suite aux remarques faites cet hiver sur l'ambiance thermique, notamment sur le site de Semard, l'ensemble du système de chauffage a été changé par le propriétaire des locaux.

Au sujet du défibrillateur du CDC, celui-ci doit être déplacé afin d'être accessible à l'ensemble des agents du site.

Au sujet du SDIF, le directeur a conscience qu'il y a encore beaucoup à faire pour ce service, et nous assure qu'améliorer les conditions de travail fait partie de ses missions pour l'année à venir.

Ensuite, une délibération concernant le risque de choc acoustique pour les agents participant à la réception téléphonique est lue. La direction confirme que ce sujet a été évoqué avec le Dr Giacometti, et qu'une demande a été faite au secrétariat général d'équiper le médecin du travail de matériel performant permettant de réaliser des audiogrammes de bonne qualité. Une fiche sur la conduite à tenir en cas de choc acoustique sera diffusée à tous les agents même si celle-ci est déjà disponible dans la rubrique Ulysse 11 - CDC.

Exercices incendies :

Un exercice incendie est prévu sur chacun des sites de l'Aude d'ici le 30 juin 2026.

Pour les sites CDC, Cité Administrative et Narbonne, un 2ème exercice sera fait lors du second semestre 2026. Pour la cité administrative un exercice sera prévu en collaboration avec les pompiers. La CGT demande qu'il en soit fait de même pour les sites de Narbonne et du CDC.

3- Bilan 2025 de l'assistante de service social (pour information)

La première mission de l'assistante de service social est d'accompagner les agents aussi bien sur les sujets de leur vie personnelle que de leur vie professionnelle.

Au début de son entrée en fonction dans le département de l'Aude, Mme Agostini a relevé qu'elle avait beaucoup de questionnements et de problématiques personnels. Mais que depuis son invitation à participer aux instances de dialogue social, les préoccupations professionnelles se multiplient.

Le constat fait que les demandes de consultation sont majoritairement effectuées par des femmes et principalement des agents C au sein de la DDFIP 11.

Le travail de l'assistante de service social se base principalement sur des entretiens réalisés sur le principe du secret professionnel qui permettent d'évaluer la situation et de construire avec l'agent concerné, un plan d'action, ainsi que de faire appel aux différents dispositifs disponibles.

Le travail de l'assistante de service social peut s'effectuer aussi bien lors d'entretiens individuels que lors d'actions à dimension collective.

Au plan individuel, les sujets majoritairement évoqués sont :

- la santé : conséquences administratives, handicap, perte d'autonomie, risques psycho-socio
- la vie professionnelle : les conditions de travail, l'accompagnement pour le maintien et le retour à l'emploi, les mutations, les conflits, la retraite
- la vie familiale : la séparation, l'handicap, les enfants, le décès, le soutien familial
- le budget : gestion, surendettement, difficulté ponctuelle
- le logement : recherche, dette locative, sinistre.

Dans le cadre de son action à dimension collective, l'assistante de service social intervient en collaboration avec l'inspecteur santé-sécurité au travail, les services de la médecine de prévention, l'assistante de prévention, et les organisations syndicales.

Elle peut à ce titre intervenir sur demande de la direction avec l'accord des agents et du chef de service ou avec les organisations

syndicales lors par exemple de visites de service.

4- Questions Diverses

- **Programmation de visites de service** : Antenne du SGC de Carcassonne à Castelnaudary à prévoir d'ici fin 2026, Cellule de programmation et cellule de vérification de Narbonne et Carcassonne à prévoir début 2027.

- **Un bilan statistique de l'application Sharvy** permettant la réservation des places de parking sur le site de la cité administrative va être envoyé aux organisations syndicales. Ce sujet pourrait être évoqué lors d'un prochain CSAL FS.

- **Au sujet de l'aménagement de la cantine de Narbonne**, espace repas et espace café, la direction conçoit qu'elle n'a pas encore avancé sur ce sujet, mais assure qu'elle va faire le nécessaire pour rendre cet espace agréable et propre.

Au vu des derniers événements sur le site de Narbonne (coupure de courant), la direction réaffirme la nécessité de retirer des services tout le matériel électro-ménager (frigo, micro-ondes, cafetière et bouilloire) qui n'ont pas leur place dans les bureaux.

La toile sur la pergola extérieure de Narbonne va être installée. Un devis pour une pergola au CDC a également été demandé.

- **Concernant les horaires d'ouverture du Riad**, notamment pour les équipes en horaires décalés au CDC, aucune réponse de Bercy n'est encore parvenue. Le directeur prévoit d'évoquer le sujet avec les services sociaux. Cependant la direction avance le fait que la négociation est très difficile à partir du moment où seulement une trentaine d'agent utilisent le RIAD. Cela représente un très faible pourcentage des utilisateurs quotidiens. Une réflexion reste engagée sur l'utilisation de Refactory pour les sites de Carcassonne, rien n'est impossible dit la direction...

Les services de l'Aude ne sont pas épargnés par le mal être et les fiches de signalements. Cela fait des années que nous le signalons pour certains services comme le CDC, sans prise en compte globale, alors que la DDFIP 11 était donc bien au courant.

La santé au travail ne peut relever d'une logique de consultation formelle ou d'information descendante. Elle suppose un pouvoir démocratique et décisionnel structuré, continu et doté de capacités d'intervention effectives,

permettant aux représentants des personnels et aux collègues de peser réellement sur les orientations, les moyens et leur mise en œuvre.

Nous appelons toujours les collègues à s'organiser et se mobiliser, à se réunir, à participer aux Heures Mensuelles d'Informations. Un nouveau réseau de proximité c'est-à-dire de suppressions de sites et de services est en projet avec une vague de suppressions d'emplois amplifiée ! Si nous ne nous organisons pas, ne montrons pas dès maintenant notre rejet et notre détermination à s'organiser, nous le paierons encore cher.

Ensemble soyons plus forts pour augmenter le rapport de force en notre faveur !

La séance est levée à 12h20.

Pour le CSAL-FS, les élus CGT Finances Publiques.

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr